



## JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR À TEXTILES

**DÉPOSEZ VOS VÊTEMENTS, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES DANS UN POINT D'APPORT.**

Tous les vêtements, linge de maison et chaussures (TLC) se trient, même abimés. Ils doivent être placés, propres et secs, dans un sac fermé et les chaussures liées par paire. Les TLC seront majoritairement valorisés ou recyclés. Rendez-vous sur [refashion.fr/citoyen](http://refashion.fr/citoyen) pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.



Flashez ce QR code pour plus d'information sur le devenir de vos dons.



## JE TRIE MON VERRE

**DÉPOSEZ  
LES COUVERCLES  
DANS LE BAC JAUNE  
OU LE SILO JAUNE**



**INTERDIT !**



## JE TRIE EN DÉCHETTERIE

**BOIS, GRAVATS, CARTONS, PILES, DÉCHETS VERTS, APPAREILS MÉNAGERS, ENCOMBRANTS, DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (PEINTURES, SOLVANTS, PRODUITS PHYTOSANITAIRES...), MEUBLES, PLÂTRE, FERRAILLES, PNEUS...**



En cas d'alerte canicule orange ou rouge, les horaires des déchetteries sont adaptés.

L'information sera relayée sur notre site internet ainsi que sur notre page facebook.

**L'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE DE SÉRÉZIN DU RHÔNE SE FAIT SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE DÉCHETTERIE. Pour obtenir une carte, rendez-vous à la mairie de votre commune.**

### SÉRÉZIN DU RHÔNE RUE DES VERGHÈRES

**HORAIRE D'HIVER DU 2/11 AU 28/02 :**  
Lundi / Mercredi : 14h / 17h30  
Samedi : 9h / 12h - 14h / 17h30

**HORAIRE D'ÉTÉ DU 1/03 AU 31/10 :**  
Lundi / Mercredi : 14h / 18h  
Samedi : 8h30 / 12h - 14h / 18h

**L'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES CI-DESSOUS SE FAIT PAR LECTURE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION. Pour vous inscrire ou demander une ouverture exceptionnelle, allez sur le site : [dechetteries-sitomsudrhone.horanet.com](http://dechetteries-sitomsudrhone.horanet.com)**

### TERNAY 87 RUE DE CHASSAGNE

**HORAIRE D'HIVER DU 2/11 AU 28/02 :**  
Lundi / Vendredi : 14h / 17h30  
Mardi : 15h / 17h30  
Mercredi : 9h30 / 12h - 14h / 17h30  
Jeudi : 9h / 12h  
Samedi : 9h / 12h - 14h / 17h30

**HORAIRE D'ÉTÉ DU 1/03 AU 31/10 :**  
Lundi / Vendredi : 14h / 18h  
Mardi : 15h / 18h  
Mercredi : 9h / 12h - 14h / 18h  
Jeudi : 9h / 12h  
Samedi : 8h30 / 12h - 14h / 18h

### SAINT SYMPHORIEN D'OZON 1940 ROUTE D'HEVRIEUX, RD 149

**HORAIRE D'HIVER DU 2/11 AU 28/02 :**  
Lundi / Mercredi / Vendredi / Samedi :  
9h / 12h - 14h / 17h30  
Mardi : 9h / 12h  
Jeudi : 14h / 17h30

**HORAIRE D'ÉTÉ DU 1/03 AU 31/10 :**  
Lundi / Mercredi / Vendredi / Samedi :  
8h30 / 12h - 14h / 18h  
Mardi : 8h30 / 12h  
Jeudi : 14h / 18h



## JE TRIE MES BIODÉCHETS

**FAVORISONS LE RETOUR À LA TERRE DES BIODÉCHETS EN COMPOSTANT, PAILLANT, MULCHANT...**

Depuis le 1er janvier 2024, le tri et la valorisation des biodéchets sont devenus obligatoires.

Que faire de mes biodéchets ?

1. Si je dispose d'un espace vert individuel :  
Je peux composter à domicile, et bénéficier de l'aide du SITOM Sud Rhône et de certaines communes pour l'achat d'un composteur.
2. Si je dispose d'un espace vert collectif (en pied d'immeuble) :  
La résidence peut installer un site de compostage collectif en bénéficiant de l'accompagnement et du suivi assurés par le SITOM.
3. Si je n'ai pas d'espace vert, individuel ou collectif :  
Je peux déposer mes biodéchets dans une borne biodéchets ou sur un site de compostage communal, en contactant le SITOM Sud Rhône pour connaître les points de dépôt disponibles et pour m'inscrire.

## UNE QUESTION ?

**JE CONTACTE LE SITOM SUD RHÔNE  
04.72.31.90.88  
[WWW.SITOM-SUD-RHONE.COM](http://WWW.SITOM-SUD-RHONE.COM)**



# CALENDRIER DE COLLECTE 2026 - SAINT SYMPHORIEN D'OZON

COLLECTE ÉGALEMENT EFFECTUÉE LES JOURS FÉRIÉS



## JE DÉPOSE DANS MA POUBELLE GRISE

Collecte exceptionnelle le mercredi 07 janvier 2026\*

**ATTENTION : CHANGEMENT DU JOUR ET DE LA SEMAINE DE COLLECTE ! COLLECTE UN MERCREDI SUR DEUX, SEMAINES IMPAIRES**

JANV.	FEV.	MARS
07* • 14 • 28	11 • 25	11 • 25
AVRIL	MAI	JUIN
08 • 22	06 • 20	03 • 17
JUILLET	AOUT	SEPT.
01 • 15 • 29	12 • 26	09 • 23
OCT.	NOV.	DEC.
07 • 21	04 • 18	02 • 16 • 30

**DÉCHETS NON RECYCLABLES, EN SACS**

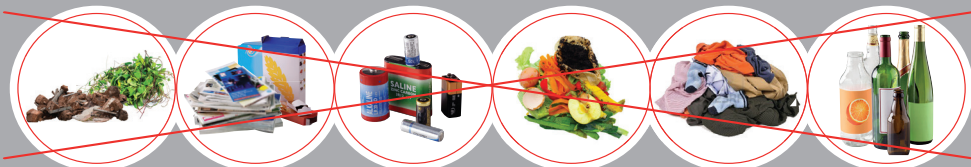
N'oubliez pas de sortir votre bac la veille des jours de collecte



A mettre en sac fermé



**NE PAS METTRE**



## CENTRE VILLE

COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE - SILOS

Merci d'y déposer vos déchets d'emballages et papiers, le verre ainsi que les ordures ménagères résiduelles.

Retrouvez l'ensemble des points de collecte sur notre site internet :



## JE DÉPOSE DANS MA POUBELLE JAUNE

**ATTENTION : CHANGEMENT DE LA SEMAINE DE COLLECTE ! COLLECTE UN MERCREDI SUR DEUX, SEMAINES PAIRES**

JAN.	FEV.	MARS
07 • 21	04 • 18	04 • 18
AVRIL	MAI	JUIN
01 • 15 • 29	13 • 27	10 • 24
JUILLET	AOUT	SEPT.
08 • 22	05 • 19	02 • 16 • 30
OCT.	NOV.	DEC.
14 • 28	11 • 25	09 • 23

**DÉCHETS RECYCLABLES, EN VRAC**

N'oubliez pas de sortir votre bac la veille des jours de collecte

**Emballages plastiques**



**Emballages métalliques**



**Les cartonnettes et les briques alimentaires et papiers**



**PAS DE CARTON DANS LE BAC JAUNE**

DÉPÔTS EN DÉCHETTERIE



POUR PERMETTRE UN RECYCLAGE ADAPTÉ ET NE PAS ENCOMBRER LES VÉHICULES DE COLLECTE

Si votre bac est devenu trop petit, contactez le SITOM Sud Rhône.